

KALRAY
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 59 478 730 euros
Siège social : 180 avenue de l'Europe, 38330 Montbonnot-Saint-Martin
507 620 557 RCS Grenoble

(la « Société »)

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Nous vous présentons ci-après le rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par votre conseil de surveillance en application des dispositions de l'article L. 225-68, alinéa 6, du code de commerce, en complément du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 présenté par le directoire.

I. OBSERVATIONS SUR LES COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDES ET LE RAPPORT DE GESTION

Votre conseil de surveillance a examiné les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont présentés par le directoire ainsi que le rapport de gestion du directoire incluant le rapport de gestion du Groupe.

Votre conseil n'a aucune observation à formuler tant sur le rapport de gestion du directoire que sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice écoulé.

II. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Pour organiser sa gouvernance, le conseil de surveillance de la Société a décidé de se référer au code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites tel qu'il a été publié par MiddleNext et validé en tant que code de référence par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce code de gouvernement d'entreprise est disponible sur le site internet de MiddleNext : www.middlenext.com.

Conformément au principe « appliquer ou expliquer » (ou « comply or explain »), le présent rapport précise les dispositions dudit code de gouvernement d'entreprise qui ont été écartées par la Société et les raisons pour lesquelles elles ont été écartées.

Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 du code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires, sociaux de la Société.

Nom	Autres fonctions ou mandats actuellement en cours	
	Société	Fonctions/Mandat
Eric Baissus <i>président du directoire de la Société</i>	<i>Booost</i>	<i>Gérant</i>
Anne Gabrot <i>Membre du directoire</i>	<i>Apsarasas CFO SAS (France)</i>	<i>Présidente</i>
Gilles Delfassy * <i>Président du conseil de surveillance</i> <i>Membre et président du comité d'audit</i> <i>Membre du comité des nominations et des rémunérations</i>		
	<i>ON Semiconductor (Phoenix, USA)</i>	<i>Administrateur</i>
	<i>Delfassy CG Consulting (France)</i>	<i>Gérant</i>
Régis Saleur <i>représentant de la société CEA Investissement, membre du conseil de surveillance :</i>	<i>SUPERNOVA INVEST (France)</i>	<i>Directeur général</i>
	<i>Aledia (France)</i>	<i>Représentant permanent de la société SUPERNOVA INVEST en qualité de censeur</i>
	<i>Aveni (France)</i>	<i>Représentant permanent de la société SUPERNOVA INVEST en qualité de censeur</i>
Sean Pitonak <i>membre du conseil de surveillance</i>	<i>NXP USA, Inc. (USA)</i>	<i>Senior Vice-Président</i>
	<i>SecureKey Technologies Inc. (Canada)</i>	<i>Représentant permanent de la société NXP, Administrateur</i>
	<i>Movandi Corporation (USA)</i>	<i>Représentant permanent de la société NXP, Censeur</i>
	<i>PLSense Ltd. (Israel)</i>	<i>Représentant permanent de la société NXP, Censeur</i>

Nom	Autres fonctions ou mandats actuellement en cours	
	Société	Fonctions/Mandat
	<i>MMB Research Inc. (Canada)</i>	<i>Représentant permanent de la société NXP, Censeur</i>
	<i>Cohda Wireless (Australia)</i>	<i>Représentant permanent de la société NXP, Administrateur</i>
Yan LIU <i>représentant permanent de la société PENGPAI France, membre du conseil de surveillance</i>	<i>Pengpai France SAS</i>	<i>Président</i>
	<i>Hunan Pengpai equity Investment Management Services Co. Ltd</i>	<i>Président</i>
	<i>Hunan Xinyan Investment group Co. Ltd</i>	<i>Président</i>
	<i>Hunan Je Sheng Pawn Co., Ltd</i>	<i>Président</i>
Emmanuel AUDOUARD <i>représentant permanent de Bpifrance Investissement, membre du conseil de surveillance, membre du comité d'audit</i>	<i>Bioserenity SAS</i>	<i>Représentant permanent de Bpifrance Investissement, administrateur</i>
	<i>H4D</i>	<i>Représentant permanent de Bpifrance Investissement, administrateur</i>
	<i>Adionicst</i>	<i>Représentant permanent de Bpifrance Investissement, membre du conseil de surveillance</i>
	<i>DREEM</i>	<i>Représentant permanent de Bpifrance Investissement, administrateur</i>
	<i>TRAXENS</i>	<i>Représentant permanent de Bpifrance Investissement, administrateur</i>
Antoine VUILLAUME <i>Représentant permanent de Alliance Ventures BV, membre du conseil de surveillance</i>	<i>Groupe Renault</i>	<i>Directeur de projets</i>
Guy RIGAUD	<i>PHERECYDES Pharma</i>	<i>Membre du conseil de surveillance, membre du comité d'audit</i>

Nom	Autres fonctions ou mandats actuellement en cours	
	Société	Fonctions/Mandat
<i>Représentant permanent de Eureka !, membre du conseil de surveillance, membre du comité d'audit</i>	<i>I-SEP</i>	<i>Membre du comité stratégique</i>
	<i>LX Repair</i>	<i>Membre du comité stratégique</i>
	<i>KREAXI</i>	<i>Vice-président du conseil d'administration</i>
Florent ILLAT <i>représentant permanent de SAFRAN CORPORATE VENTURES, membre du conseil de surveillance, président du comité des rémunérations</i>	<i>DREEM</i>	<i>Représentant permanent de Bpifrance Investissement, administrateur</i>
	<i>TRAXENS</i>	<i>Représentant permanent de Bpifrance Investissement, administrateur</i>
	<i>Prodways</i>	<i>Représentant permanent de SAFRAN CORPORATE VENTURES, Administrateur</i>
	<i>Diota</i>	<i>Représentant permanent de SAFRAN CORPORATE VENTURES, Administrateur</i>
	<i>Safety Line</i>	<i>Représentant permanent de SAFRAN CORPORATE VENTURES, Administrateur</i>
	<i>OUTSIGHT</i>	<i>Représentant permanent de SAFRAN CORPORATE VENTURES, Censeur</i>

Erwan MENARD * <i>Vice-président, membre du conseil de surveillance, membre du comité des rémunérations</i>	<i>Google</i>	<i>Global Director, Solution Engineering, Google Cloud</i>
	<i>Cryptosense</i>	<i>Advisor</i>

* membre indépendant

Gouvernement d'entreprise

La Société a désigné le Code de gouvernement d'entreprise tel qu'il a été publié par MiddleNext (le « Code MiddleNext ») comme code de référence auquel elle entend se référer.

La Société a pour objectif de se conformer à l'ensemble des recommandations du Code MiddleNext.

Compte-tenu de ce qui précède, le tableau ci-dessous présente la position de la Société par rapport à l'ensemble des recommandations édictées par le Code MiddleNext à la date du présent rapport.

A ce titre, la Société procède régulièrement à une revue de sa gouvernance par rapport aux recommandations de ce code. Le tableau ci-dessous présente la position de la Société par rapport à l'ensemble des recommandations édictées par le Code MiddleNext à la date du présent rapport :

Recommandations du Code MiddleNext	Adoptée	Sera adoptée	En cours de réflexion
Le pouvoir de surveillance			
R1 Déontologie des membres du conseil	X		
R2 Conflits d'intérêts	X		
R3 Composition du conseil - Présence de membres indépendants	X		
R4 Information des membres du conseil	X		
R5 Formation des membres du conseil			X ⁽¹⁾
R6 Organisation des réunions du conseil et des comités	X		
R7 Mise en place de comités	X		
R8 Mise en place d'un comité spécialisé sur la responsabilité sociale/sociale et environnementale (RSE)			X
R9 Mise en place d'un règlement intérieur du conseil	X		
R10 Choix de chaque membre du conseil	X		
R11 Durée des mandats des membres du conseil	X		
R12 Rémunération des membres du conseil	X		
R13 Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil	X ⁽²⁾		
R14 Relation avec les actionnaires	X		
R15 Politique de diversité et d'équité au sein de la Société		X ⁽³⁾	
Le pouvoir exécutif			
R16 Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	X		
R17 Préparation de la succession des dirigeants			X
R18 Cumul contrat de travail et mandat social	X		
R19 Indemnités de départ	X		
R20 Régimes de retraite supplémentaires	X		
R21 Stock-options et attribution gratuite d'actions		X ⁽⁴⁾	
R22 Revue des points de vigilance	X		

⁽¹⁾ Nouvelle recommandation aux termes de laquelle il est recommandé que le conseil prévoie un plan de formation triennal (équivalent, par exemple, à 4 à 6 jours de formation par « membre du conseil » sur la période) adapté aux spécificités de l'entreprise, destiné aux « membres du Conseil » salariés ou non. Ce plan prend en compte les équivalences acquises par l'expérience. Chaque année, le conseil fait un point sur l'avancement du plan de formation et en rend compte dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

⁽²⁾ évaluation effectuée en 2020 – Une nouvelle évaluation sera faite en 2022

⁽³⁾ Nouvelle recommandation. Il est recommandé qu'au-delà de la loi, et en tenant compte du contexte métier, le conseil vérifie qu'une politique visant à l'équilibre femmes hommes et à l'équité est bien mise en oeuvre à chaque niveau hiérarchique de l'entreprise. Le conseil précise dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise la politique engagée et les résultats obtenus lors de l'exercice. La Société entend se conformer à cette recommandation au cours de l'exercice 2022.

⁽⁴⁾ L'attribution d'actions gratuites aux membres du directoire est autorisée par le conseil de surveillance et est liée à l'évaluation de la qualité du travail produit, même si elle n'est pas directement soumise à des conditions de performance. Les modalités d'attribution sont assorties d'une condition de présence afin de s'assurer d'une stabilité du management dans le temps.

Conventions visées à l'article L-225-37-4 du code du commerce, conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société avec une filiale

Nous vous informons qu'aucune convention visée à l'article L 225-37-4 du code du commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Délégations en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, est joint au présent rapport en annexe un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit code et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

Le conseil de surveillance

ANNEXE

Tableau des délégations consenties au directoire en matière d'augmentation de capital

	Durée de validité / date d'expiration	Mise en œuvre en 2021
Délégations consenties par l'assemblée générale du 11 juin 2020		
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 mois Remplacée par la délégation consentie le 10 juin 2021	Le directoire n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice écoulé
Délégation en vue d'émettre des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public	26 mois Remplacée par la délégation consentie le 10 juin 2021	Le directoire n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice écoulé
Délégation de compétence en vue d'émettre des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre visée à l'article L. 411-2 du code monétaire et financier et notamment à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs au sens dudit article	26 mois Remplacée par la délégation consentie le 10 juin 2021	Le directoire n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice écoulé
Délégation de compétence en vue d'émettre des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une ligne de financement en fonds propres ou obligataires	18 mois Remplacée par la délégation consentie le 10 juin 2021	Le directoire a fait usage de cette délégation le 21 janvier 2021 et procédé à l'émission de 500.000 bons de souscription d'actions au profit de Kepler Chevreux, permettant chacun la souscription d'une action de la Société, pour un montant total pouvant aller jusqu'à 12 millions d'euros (prime d'émission incluse).

	Durée de validité / date d'expiration	Mise en œuvre en 2021
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une première catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées : des personnes physiques ou morales (en ce compris des sociétés), trusts et fonds d'investissement, ou autres véhicules de placement, quelle que soit leur forme (en ce compris, sans limitation, tout fonds d'investissement ou sociétés de capital-risque, notamment tout FPCI, FCPI ou FIP), de droit français ou étranger, actionnaires ou non de la Société, investissant à titre habituel dans le secteur de la technologie	18 mois Remplacée par la délégation consentie le 10 juin 2021	Le directoire n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice écoulé
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une deuxième catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées : sociétés industrielles, institutions ou entités quelle que soit leur forme, françaises ou étrangères, actives dans le secteur de la technologie prenant, directement ou par l'intermédiaire d'une société contrôlée ou par laquelle elles sont contrôlées au sens de l'article L. 233-3 I du code de commerce, une participation dans le capital de la Société, à l'occasion notamment de la conclusion d'un accord commercial ou d'un partenariat avec la Société	18 mois Remplacée par la délégation consentie le 10 juin 2021	Le directoire n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice écoulé
Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscriptions décidée aux termes des délégations ci-dessus	26 mois Remplacée par la délégation consentie le 10 juin 2021	Le directoire n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice écoulé

	Durée de validité / date d'expiration	Mise en œuvre en 2021
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	26 mois Remplacée par la délégation consentie le 10 juin 2021	Le directoire n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice écoulé
Délégations consenties par l'assemblée générale du 10 juin 2021		
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 mois 10 août 2023	Le directoire n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice écoulé
Délégation en vue d'émettre des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public (<i><u>en dehors des offres visées au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier</u></i>)	26 mois 10 août 2023	Le directoire n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice écoulé
Délégation de compétence en vue d'émettre des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre visée au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier	26 mois 10 août 2023	Le directoire n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice écoulé
Délégation de compétence en vue d'émettre des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une ligne de financement en fonds propres ou obligataires	18 mois 10 décembre 2022	Le directoire n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice écoulé

	Durée de validité / date d'expiration	Mise en œuvre en 2021
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (investisseurs du secteur des technologies)	18 mois 10 décembre 2022	Le directoire n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice écoulé
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (partenaires stratégiques, commerciaux ou financiers)	18 mois 10 décembre 2022	Le directoire n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice écoulé
Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscriptions décidée aux termes des délégations ci-dessus	26 mois 10 août 2023	Le directoire n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice écoulé
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	26 mois 10 août 2023	Le directoire n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice écoulé